



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 MARS 2019**

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 février 2019

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Bruno AVEQUE, Antoine GIEU, Jean-Luc BASSET, Jacques JOUANS, Nicolas MULLER, Mikael THOMAS et Elvina SAVIOUX

Absents : Marie-Claude CHANTELAUZE et Nadine VERNEY

Pouvoirs : Marie-Claude CHANTELAUZE à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

**Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :**  
[www.mairie-de-vaujany.fr](http://www.mairie-de-vaujany.fr)

- Le Conseil approuve le procès-verbal du 11 janvier 2019.
- Le Conseil approuve les propositions du conseil d'exploitation de l'Office de tourisme du 14 février 2019.

**Budget communal**

- Le Conseil adopte le compte administratif 2018 et sa conformité avec le compte de gestion :

***Section d'investissement***

<b>DEPENSES</b>	<b>13 684 422.32 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>31 804 143.66 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>18 119 721.34 €</b>

***Section de fonctionnement***

<b>DEPENSES</b>	<b>21 577 928.10 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>28 555 654.15 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>6 977 726.05 €</b>

- Le Conseil constate que le compte administratif présente les résultats susmentionnés et décide de les affecter à la couverture de l'autofinancement - article 1068 du budget primitif 2018 pour 6 977 726.05 €
- Le Conseil fixe les **taux d'imposition** des 4 taxes directes locales pour l'année 2019 en les reconduisant à l'identique de 2018 :

	<b>Taux de référence de 2018</b>	<b>Rappel Bases 2018</b>	<b>Produit 2018</b>	<b>Taux votés 2019</b>
Taxe d'Habitation	10.25 %	745 899	76 455 €	<b>10.25 %</b>
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	38.53 %	24 400 153	9 401 656 €	<b>38.53 %</b>
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	15.70 %	16 743	2 629 €	<b>15.70 %</b>
Cotisation Foncière des Entreprises	35.72 %	32 324 522	11 900 231 €	<b>35.72 %</b>
<b>TOTAL</b>			<b>21 380 971 €</b>	

- Le Conseil décide de verser des dotations et subventions 2019 aux budgets annexes comme suit :
  - Budget Eau et Assainissement **584 601.44 €**
  - Budget Patinoire Piscine **1 366 000.00 €**
  - Budget PSL **66 239.78 €**
  - Budget Office de Tourisme **998 000.00 €**
- Le Conseil adopte le **budget primitif 2019** de la Ville qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :
  - Section de fonctionnement : 27 432 265.00 €**
  - Section d'investissement : 17 381 524.08 €**

### Budget Eau

- Le Conseil adopte le compte administratif 2018 et sa conformité avec le compte de gestion :

#### *Section d'investissement*

DEPENSES	88 465.75 €
RECETTES	252 867.02 €
RESULTAT	164 401.27 €

#### *Section d'exploitation*

DEPENSES	568 872.88 €
RECETTES	504 713.91 €
RESULTAT	- 64 158.97 €

- Le Conseil constate que le compte administratif présente les résultats susmentionnés et décide de les affecter à l'excédent reporté de fonctionnement sur le budget primitif 2019 - article 002 pour 11 934.56 €.
- Le Conseil adopte le **budget primitif 2019 Eau** qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :  
Section de fonctionnement : 612 000.00 €  
Section d'investissement : 571 867.95 €

### Budget Patinoire Piscine

- Le Conseil adopte le compte administratif 2018 et sa conformité avec le compte de gestion :

#### *Section d'investissement*

DEPENSES	2 124 434.70 €
RECETTES	1 968 880.91 €
RESULTAT	- 155 553.79 €

#### *Section d'exploitation*

DEPENSES	145 783.58 €
RECETTES	100 578.83 €
RESULTAT	- 45 204.75 €

- Le Conseil constate que le compte administratif présente les résultats susmentionnés et décide de les affecter à l'excédent reporté de fonctionnement sur le budget primitif 2019 - article 002 pour 323 732.73 € ainsi qu'à la couverture du déficit d'investissement - article 1068 pour 133 758.70 €.
- Le Conseil adopte le **budget primitif 2019 Patinoire Piscine** qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :  
Section de fonctionnement : 2 069 072.73 €  
Section d'investissement : 366 098.70 €

### Budget Pôle Sports Loisirs

- Le Conseil adopte le compte administratif 2018 et sa conformité avec le compte de gestion :

#### *Section d'investissement*

DEPENSES	7 806.18 €
RECETTES	25 767.15 €
RESULTAT	17 960.97 €

#### *Section d'exploitation*

DEPENSES	267 452.75 €
RECETTES	177 519.38 €
RESULTAT	- 89 933.37 €

- Le Conseil constate que le compte administratif présente les résultats susmentionnés et qu'il convient de reporter le déficit de fonctionnement sur le budget primitif 2019 - article 002 pour 7 981.58 €.
- Le Conseil adopte le **budget primitif 2019 Pôle Sports Loisirs** qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :  
Section de fonctionnement : 208 104.58 €  
Section d'investissement : 85 146.78 €

### Budget Les Hauts de la Drayre

- Le Conseil adopte le compte administratif 2018 et sa conformité avec le compte de gestion :

#### *Section d'investissement*

DEPENSES	3 828.00 €
RECETTES	7 411.21 €
RESULTAT	3 583.21 €

#### *Section d'exploitation*

DEPENSES	133 897.35 €
RECETTES	122 713.36 €
RESULTAT	- 11 183.99 €

- Le Conseil constate que le compte administratif présente les résultats susmentionnés et décide de les affecter à l'excédent reporté de fonctionnement sur le budget primitif 2019 - article 002 pour 39 892.35 € ainsi qu'à la couverture du déficit d'investissement - article 1068 pour 2 162 €.
- Le Conseil adopte le **budget primitif 2019 Les Hauts de la Drayre** qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :
  - Section de fonctionnement : 210 892.35 €**
  - Section d'investissement : 69 083.00 €**

#### **Budget Office de tourisme de Vaujany**

- Le Conseil adopte le compte administratif 2018 et sa conformité avec le compte de gestion :

#### ***Section d'investissement***

<b>DEPENSES</b>	<b>7 895.52 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>2 829.00 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>- 5 066.52 €</b>

#### ***Section d'exploitation***

<b>DEPENSES</b>	<b>1 148 757.69 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>1 138 748.90 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>- 10 008.79 €</b>

- Le Conseil constate que le compte administratif présente les résultats susmentionnés et décide de les affecter à l'excédent reporté de fonctionnement sur le budget primitif 2019 - article 002 pour 7 454.65 € ainsi qu'à la couverture du déficit d'investissement - article 1068 pour 2 854.65 €.
- Le Conseil adopte le **budget primitif 2019 Office de Tourisme** qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :
  - Section de fonctionnement : 1 139 454.75 €**
  - Section d'investissement : 2 854.85 €**
- Le Conseil approuve le Débat d'orientation budgétaire 2019 comme suit :

#### **Budget Ville**

COMPTES	OBJET	MONTANT	MONTANT PAR CHAPITRE
Chapitre 20			243 500,00 €
2031	Etudes		240 000,00 €
2051	Concessions et droit similaires		3 500,00 €
	Logiciel berger lavault:Etat Civil	3 500,00 €	
Chapitre 21		1 830 200,00 €	1 830 200,00 €
2111	Terrains		500 000,00 €
	Acquisition terrains Domaine skiable	200 000,00 €	
	Acquisition terrains Village	300 000,00 €	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		160 000,00 €
	Eboulements Petit vaujany	150 000,00 €	
	Travaux Via ferrata	10 000,00 €	
2132	Immeubles de rapport		105 000,00 €
	Travaux d'étanchéité Escalators + plexiglass	50 000,00 €	
	Travaux peintures et sols intérieurs	30 000,00 €	
	Mise en conformité alarme incendie Gîte Côte Belle	20 000,00 €	
	Travaux Ascenseur incliné	5 000,00 €	
2135	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		165 100,00 €
	Travaux Pôle Enfance	15 100,00 €	
	Travaux divers Bâtiments communaux	150 000,00 €	

2152	Installations de voirie		100 000,00 €
	Voirie	100 000,00 €	
21534	Réseaux d'électrification		25 000,00 €
	Eclairage public Le Village	25 000,00 €	
2158	Autres installations matériel et outillage techniques		25 000,00 €
	Barrière et garde corps Le Village	25 000,00 €	
2182	Matériel de transport		17 000,00 €
	Véhicule utilitaire	17 000,00 €	
2183	Matériel de bureau et Informatique		30 000,00 €
	Matériel Informatique Mairie	25 000,00 €	
	Vidéo projecteurs	5 000,00 €	
2184	Mobilier		17 600,00 €
	Mobilier Services Techniques (festivités)	10 000,00 €	
	Stores Mairie	7 600,00 €	
2188	Autres immobilisations corporelles		685 500,00 €
	Travaux Escalator	360 000,00 €	
	Matériel Direction station	37 000,00 €	
	Mise aux normes Ascenseur panoramique	30 000,00 €	
	Matériel services techniques	29 000,00 €	
	Borne de Recharge électrique pour véhicule	25 000,00 €	
	Achat nettoyeur vapeur	2 500,00 €	
	Cloches de caniveaux / cuisine Pôle Enfance	2 000,00 €	
	Divers réunion travaux	200 000,00 €	
<b>Chapitre 23</b>			<b>5 352 626,93 €</b>
2313	Constructions		2 389 200,00 €
	Travaux Pôle Culturel	1 759 200,00 €	
	Travaux Bâtiment le Saphir	480 000,00 €	
	Bâtiment Salle Hors Sac Montfrais	150 000,00 €	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		2 963 426,93 €
	Travaux de sécurisation du lac de Montfrais	388 000,00 €	
	Travaux Espace débutant Montfrais	852 500,00 €	
	Déplacement Tapis et TK1 Montfrais (yc alimentation électrique)	662 000,00 €	
	Neige de culture	388 500,00 €	
	Platelage Pont Piste La Vaujaniate	48 000,00 €	
	Travaux passerelle du Verney	270 000,00 €	
	Entrée du Village sécurisation sortie du cimetière	150 000,00 €	
	Voie verte Col du Sabot	70 000,00 €	
	Aménagement du secteur du Collet	108 426,93 €	
	Travaux de maçonnerie	30 000,00 €	
Opération pour le compte de tiers n°11 Passerelle du verney			- €
488111	Dépenses	270 000,00 €	
488211	Recettes	270 000,00 €	
<b>TOTAL</b>			<b>7 426 326,93 €</b>

### Budget Patinoire Piscine

COMPTES	OBJET	MONTANT	MONTANT PAR CHAPITRE
Chapitre 21		230 000,00 €	230 000,00 €
<b>2135</b>	<b>Installations générales, agencements et aménagements des constructions</b>		<b>168 650,00 €</b>
	Entretien extérieur des bâtiments peinture et lazure	13 500,00 €	
	Peinture murets extérieurs + carrelage pédiluve de la terrasse piscine	15 000,00 €	
	Aménagement hall d'accueil piscine	45 000,00 €	
	Réaménagement des vestiaires piscine	18 000,00 €	
	Douches vestiaire 1, pédiluves, rideau de pluie intérieur	9 000,00 €	
	Changement chemins de câbles piscine	5 000,00 €	
	Changement de vitres	20 000,00 €	
	Travaux filtres piscine	14 150,00 €	
	Aménagement vestiaire Patinoire	15 000,00 €	
	Changement Serrures PSL par Badges	9 000,00 €	
	Alarme Piscine	5 000,00 €	
<b>2183</b>	<b>Matériel de bureau et informatique</b>		<b>5 000,00 €</b>
	Laser vidéo / projection	5 000,00 €	
<b>2184</b>	<b>Mobilier</b>		<b>13 500,00 €</b>
	Mobilier accueil PSL	13 500,00 €	
<b>2188</b>	<b>Autres immobilisations corporelles</b>		<b>42 850,00 €</b>
	Vidéo surveillance PSL	13 850,00 €	
	Signalétique	9 000,00 €	
	Jeux pataugeoire	10 000,00 €	
	Décoration séminaires	10 000,00 €	
<b>TOTAL</b>			<b>230 000,00 €</b>

### Budget Pôle Sports Loisirs

COMPTES	OBJET	MONTANT	MONTANT PAR CHAPITRE
Chapitre 21		67 500,00 €	67 500,00 €
<b>2135</b>	<b>Installations générales, agencements et aménagements des constructions</b>		<b>37 917,00 €</b>
	Entretien extérieur des bâtiments peinture et lazure	1 250,00 €	
	Aménagement hall d'accueil piscine	4 167,00 €	
	Réaménagement des vestiaires piscine	1 667,00 €	
	Douches vestiaire 1, pédiluves, rideau de pluie intérieur	833,00 €	
	Changement Serrures PSL par Badges	833,00 €	
	Ponçage du parquet salle polyvalente et traçage des lignes de jeu	12 500,00 €	
	Aménagement salle fitness	16 667,00 €	
<b>2184</b>	<b>Mobilier</b>		<b>1 250,00 €</b>
	Mobilier accueil PSL	1 250,00 €	
<b>2188</b>	<b>Autres immobilisations corporelles</b>		<b>28 333,00 €</b>
	Vidéo surveillance PSL	1 250,00 €	
	Signalétique	833,00 €	
	Divers	26 250,00 €	
<b>TOTAL</b>			<b>67 500,00 €</b>

- Le Conseil fixe à 100% les taux pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité pour l'année 2019.

- Le Conseil décide de mandater le Centre de gestion de l'Isère pour la négociation d'un contrat cadre d'action sociale mutualisé ouvert à l'adhésion facultative des agents, auprès d'une mutuelle, d'une institution de prévoyance ou d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la faculté d'y adhérer. Il prend acte que les caractéristiques précises du contrat cadre seront communiquées au terme de la procédure d'appel public à la concurrence engagée par le Centre de gestion de l'Isère.
- Le Conseil décide d'attribuer les marchés pour les travaux de réalisation d'une passerelle piétonne sur câbles entre Vaujany et Allemont de la manière suivante :
  - Le lot n°1 « Construction de la passerelle » à la SA JOLY ET PHILIPPE pour un montant de 285 119.60 € HT ;
  - Le lot n°2 « VRD et aménagements annexes » à la société CARRON SAS pour un montant de 27 704.10 € HT. Soit un montant total de 312 823.70 € HT pour l'ensemble des travaux.
- Le Conseil approuve l'avenant n°1 au marché pour la mission d'organisation des sorties et séjours culturels 2019 de la Commune passé avec SAS AUTOCARS ET TRANSPORTS GRINDLER prolongeant le voyage à Dublin d'une journée.
- Le Conseil approuve l'acquisition de la parcelle Section G n°2343, d'une superficie de 12 m<sup>2</sup>, au prix de 300 € du m<sup>2</sup>, soit un prix global et forfaitaire, net vendeur de 3 600 €.
- Le Conseil décide de lancer des études de faisabilité et géotechniques sur les parcelles cadastrées Section AA n°s140 et 141 avec l'accord des propriétaires.
- Le Conseil constate la désaffectation du tènement de 14m<sup>2</sup> non cadastré le long des parcelles renumérotées AB78 et AB86, décide de le déclasser du domaine public et de l'intégrer dans le domaine privé de la Commune. Il décide de vendre à la SCCV Les Edelweiss le tènement de 14m<sup>2</sup> au prix de 2 935.01 €.
- En complément de la délibération du 06/08/2010, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié formalisant les servitudes impactant la parcelle AA138, permettant l'accès aux parcelles AA129 et AA139, mais également une servitude de passage sur la parcelle AA139 au profit de la parcelle AA138.
- Le Conseil approuve la convention de prestation de services relative à la gestion et l'entretien du Snow-Park et du boardercross avec l'ESF de Vaujany et les modalités de prise en charge par la collectivité pour la saison d'hiver 2018/2019, pour un montant de 11 250.00 € net versé.

Le Maire,  
Yves GENEVOIS

